



Dossier technique
Sélective Inter-Régionale Nord Gac
Les 22 et 23 mars
VALENCIENNES

Dossier technique Sélective Inter- Régionale Nord

**HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE
BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE
PAYS DE LA LOIRE
NORMANDIE
GRAND-EST
BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Forclusion / limite d'engagement :

28 FEVRIER

Contact technique

Responsables techniques

Marion LIMBACH-TARIN marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Céline CADART: celine.cadart59@gmail.com / 06.11.87.08.43

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 28 février (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).

Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.

Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas où le club engage 2 juges, 1 pour le samedi, 1 pour le dimanche, cocher la case dispo partielle et préciser la journée pour laquelle il est engagé.

The screenshot shows a web interface for managing judges. At the top, there is a button labeled 'AUTRE CLUB'. Below it, a section titled 'Liste des Juges engagés' contains a table with one entry: 'LIMBACH-TARIN Marion- N5'. To the right of this entry is a checkbox labeled 'Dispo. partielle'. A red arrow points to this checkbox.

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans EngaGym jusqu'au 12 mars. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à jugegac@ffgym.fr

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance :

Gymnastique Acrobatique : 22,75 euros par unité

Filière Elite :

Gymnastique Acrobatique : 32,50 euros par unité

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 28 février (23h59).

Règlement des engagements

Les règlements sont à faire au Comité Régional des Hauts de France pour le 28 février 2025 dernier délais :

Par virement (info bancaire sur ENGAGYM) ou par CB

Merci à tous de préciser sur l'intitulé du virement **Gac / Sélective Inter-régionale Nord**.

Accueil des clubs

- ✓ - Vendredi de 17h30 à 20h
- ✓ - Samedi de 8h30 à 19h30
- ✓ - Dimanche à partir de 8h

Signaler toutes données erronées à l'arrivée à l'accueil

Cartes de compétition

Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée à l'accueil des clubs (conseillé) ou au plus tard à la réunion des juges de la catégorie concernée.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le **12 mars** à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAc

Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc.

Musique

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 28 février** via l'application DJGym accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Pensez à associer le bon mouvement. Par défaut, la musique est associée au « statique ». La plupart des soucis en Nationale B découlent de ce paramètre.

Pour les nationaux A 8-16, il faut charger la musique sur Combiné 1 **et Combiné 2**.

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à Céline Cadart : celine.cadart59@gmail.com en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 15 mars).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Echauffements

L'échauffement spécifique se déroule sur le praticable de la salle d'échauffement.

Format de compétition : Pas de défilé d'entrée. Passage direct.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

Entraînement plateau compétition

Un entraînement plateau est proposé les

- Vendredi 18h 20h
- Samedi 9h 10h30

Les créneaux seront consultables via ce lien :

: <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1rHyk7LvKNJwjKVZisNe1s3ixMDPZLFM93JI FsPbnjRs/edit?usp=sharing>

Pour s'y inscrire les clubs doivent envoyer un mail à : valacro.valenciennes@gmail.com

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	28 février
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	28 février
Engagement des juges	Formulaire	28 février
Païement des engagements	EngaGym	28 février
Téléchargement des musiques	DJGym	28 février
Cartes de compétition GAc NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	12 mars